

Lesparre-Médoc : une école d'infirmières dans l'ancien centre des impôts



Bientôt une école d'infirmières et un internat dans l'ancien centre des impôts. © Crédit photo : V. F.

Lors du conseil municipal du mercredi 6 avril, à Lesparre, la cession de l'ancien centre des impôts (à côté de la mairie) au Pavillon de la mutualité, pour un montant négocié à 150 000 euros, a été adoptée à l'unanimité. C'est là que vont être installées les futures écoles d'infirmières et d'aide-soignantes.

Malgré une évaluation immobilière à 200 000 euros, le maire Bernard Guiraud estime que « c'est une chance de pouvoir réutiliser un bâtiment dont la municipalité ne savait que faire ». En effet, cet immeuble de 1 200 m² nécessite de lourds travaux de rénovation et d'aménagement, dont une phase préalable de désamiantage au coût élevé.

Interrogé à ce sujet, Yann Pilatre, le directeur de la clinique de Lesparre, évoque un budget total proche de 2,5 millions d'euros. « Les architectes travaillent sur le projet, qui n'est pas encore signé, mais c'est en bonne voie », témoigne-t-il. « Le maire nous permet d'avoir une opportunité de disposer d'un bâtiment grand et bien placé, proche de la clinique. L'objectif est de le rénover pour y intégrer les écoles d'infirmières et d'aides-soignantes, ce qui représente 100 à 150 élèves, et d'y créer un internat et des salles de cours et de TP pour la rentrée 2023. »

Dans l'intervalle, une structure provisoire sera montée sur le site de la clinique pour accueillir la première promotion d'infirmières et d'infirmiers à la rentrée de septembre 2022. En outre, une maison à côté de la clinique sera aménagée pour loger six à sept élèves n'habitant pas à proximité.

Bernard Guiraud affirme pour sa part que « pour Lesparre, un tel projet, c'est une sacrée dynamique. Avec 30 stagiaires la première année, 60 la deuxième puis 90 la troisième, l'arrivée de tous ces jeunes à Lesparre est positive pour les commerces de la ville ».

Véronique Faugerolle